

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 12 juin 2015 portant répartition des postes offerts au titre de l'année universitaire 2016-2017 au concours d'internat à titre étranger donnant accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques

NOR : AFSH1514269A

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes en date du 12 juin 2015, en application de l'article R. 633-42 du code de l'éducation, le nombre de postes offerts au titre de l'année 2016-2017 au concours d'internat à titre étranger donnant accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques est fixé par diplôme d'études spécialisées, interrégion et centre hospitalier universitaire (CHU) selon la répartition prévue en annexe.

A N N E X E

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS AU CONCOURS D'INTERNAT À TITRE ÉTRANGER AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016-2017

INTERRÉGION	NORD-OUEST	
	Amiens	Total
CHU de rattachement		
Biologie médicale	1	1
Pharmacie	0	0
Innovation pharmaceutique et recherche	0	0
Total	1	1